

# TDMS Brest : écho du CSE Ordinaire du 1er Février 2021

Voici le compte rendu du CSE Ordinaire du 1er Février 2021.

N'hésitez pas à revenir vers vos élus CFDT si vous avez des questions !

## Sommaire :

- ◆ Point Economique
- ◆ Situation COVID
- ◆ SmartWorking
- ◆ Information Règlement Intérieur du CSE
- ◆ Information complémentaires sur la création d'une antenne CSS1 à Etreilles
- ◆ Point RH
- ◆ Archange
- ◆ Immobilier : Amélioration du Site
- ◆ Signature du Mandat de gestion d'entreprise
- ◆ Consultation sur la réorganisation AMW, SST et de la direction des offres
- ◆ Information sur la mise en place de l'accord TSA sur le Temps de Travail

## Point Economique — Sans Chiffres !

L'année 2020 aura été une année sans pareille. La crise sanitaire liée à la COVID19 a impacté Thales DMS sur les différents aspects de son activité économique : prises de commande, chiffre d'affaire, EBIT et OCF. Le budget pour l'année 2020 a été révisé en octobre pour tenir compte de la pandémie, dans un budget dit « prévision ».

- Les prises de commande sont [...] par rapport au budget, mais peu par rapport à la « prévision ». ECS est [...] du budget et de la « prévision » à cause du décalage du contrat Balzac. ISR fait mieux que le budget grâce au contrat de soutien Océan. Et UWS sort son épingle du jeu grâce à la rentrée des contrats MMCM phase 2 et plus de commandes de sonar trempé FLASH que prévues.
- Pour le chiffre d'affaire, toutes les BL sont [...] du budget 2020, mais au budget, voire légèrement au-delà de la « prévision » grâce à des compléments sur AESA et l'amélioration du déroulement des affaires ISR sur ATL2 et FTI.
- L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes : bénéfice avant impôts et intérêts) est [...] en ligne avec la « prévision ».
- L'OCF (Operating Cash-Flow) est supérieur au budget et aligné avec la « prévision ». [...] provoque (en partie) le cash-flow positif.

**Les élus CFDT**, comme tous les autres seront-ils mis au courant, comme l'année passée, après la presse, des résultats **chiffrés** de notre entreprise ? En période de NAO, il est plus facile de ne donner aucun élément chiffré... « circulez, il n'y a rien à voir ! »

Une démarche auprès de l'Inspection du Travail est en cours, au niveau TDMS, afin de faire respecter la transparence due aux élus des résultats financiers de notre Entreprise.



## Archange



Le programme Archange doit fournir des avions pour remplacer les Transall Gabriel de surveillance électromagnétique. La fourniture, côté Thales, comprend le système de mission embarqué, un système d'entraînement, des segments sol, du soutien et de la MCO. La livraison des premiers avions est prévue en 2026. Ce programme est suivi à très haut niveau dans le cadre d'un plan de confiance Thales/DGA.

Le programme est monté en charge en 2020 et, malgré un ralentissement pendant la période COVID, devrait fonctionner à plein en 2021, avant de décroître en 2022 et atteindre le plateau de MCO en 2023. Pour Brest, environ [...] ETP sont concernés en 2021, dont la moitié hébergés dans le bâtiment modulaire BM6 (avec un peu de prestation), et [...] après 2022.

## Situation COVID

Le site de DMS Brest comptait, à fin janvier, 17 cas positifs (confirmés par test PCR), dont 2 supplémentaires en janvier, et aucun hospitalisé. Au 29 janvier, parmi les personnes suivies : 9 sont à l'isolement, et 10 sont en « télétravail recommandé ». Il n'y a pas eu de contamination détectée à l'intérieur du site jusqu'ici, mais la Direction insiste pour que les salariés restent mobilisés. Pour la CFDT, il faut rester rigoureux sur l'application des gestes barrière et du protocole sanitaire, surtout au moment où les divers « variants » arrivent sur le territoire.

Concernant la restauration, le protocole sanitaire a évolué et les distances recommandées entre convives au repas sont passées à 2m. Pour pouvoir respecter ces règles et continuer à fonctionner, Elior a mis en place un nouveau protocole, depuis le 1<sup>er</sup> février, avec 6 services, un repas en 25 minutes et un placement en salle. Bien sûr, ça n'est pas idéal, mais cela permet au restaurant de continuer à fonctionner, et aux salariés d'Elior de continuer à travailler. Pour la CFDT, le respect des règles sanitaires et de l'organisation du repas est important, car il permet aux salariés Elior de conserver leur emploi. De plus, la CFDT plaide pour un renforcement de l'offre de repas à emporter, pour augmenter le nombre de repas servis.

La fréquentation du site en janvier est assez stable : environ 1400 personnes tous les jours (hors vendredi), dont 1160 salariés Thales et 240 prestataires. La Direction estime qu'il y a environ 600 salariés qui ne peuvent pas télétravailler.





### Immobilier : amélioration du site

Le budget des investissements sur le site pour le MYB de 2021 (une seule année) a été remis en cause en janvier : le groupe Thales demande une baisse du budget des entités de 10 à 15%. Il semble difficile de diminuer ce budget pour le site de Brest. Donc, pas de présentation du prévisionnel pour 2021.

La Direction a présenté la liste des travaux sur le site, en cours ou prévus rapidement (une trentaine), pour des déménagements de service, aménagements pour CSS, etc... pour la rénovation des abris vélo et construction d'abris pour motos, la Direction attend les devis.

### Smartworking

Le déploiement du smartworking dans DMS est organisé par une « core team », avec des facilitateurs sur les sites et des organisateurs. Environ 60 personnes travaillent (pas à temps plein) sur le sujet. Il devrait y avoir bientôt une page intranet dédiée. La démarche smartworking est accessible à des équipes, qui doivent suivre un parcours : préparation, ateliers, initiatives et charte d'équipe. 34 équipes sont lancées dans DMS dont 13 à Brest (5 à la DI).

### Signature du mandat de gestion de la restauration d'entreprise

Le CSE doit formaliser un mandat de gestion, pour confier la gestion à la Direction du site. La signature du présent mandat devait avoir lieu en février 2020 (oui oui, la COVID est passée par là). Le bureau du CSE (secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint) propose de reprendre le mandat de gestion en vigueur avant 2020. Une réunion entre élus doit avoir lieu bientôt, pour que la consultation des élus puisse avoir lieu au prochain CSE.

### Information sur le projet de règlement intérieur du CSE

Le projet de règlement intérieur du CSE a été présenté en CSE. Il y a eu, depuis les élections de juillet 2019, plusieurs réunions entre élus pour le mettre au point. Le parti pris est d'en faire un document complet et autoporteur. Il manque encore la partie concernant les Activités Sociales et Culturelles, dont la rédaction est en cours. La Direction va faire ses remarques. Il faudra ensuite consulter les élus du CSE dans un délai raisonnable.

### Consultation sur la réorganisation des secteurs AMW, SST et de la direction des offres

Les élus CFDT sont plutôt favorables au retour à une organisation qui a bien fonctionné par le passé. Par contre, des salariés ont exprimé des préoccupations quant à la mise en place de cette nouvelle organisation. La vacance de certains postes générerait des perturbations sur les affaires dans un contexte déjà compliqué. Nous espérons que cette période de transition sera la plus brève possible. **Malgré cette réserve, les élus CFDT voteront favorablement.**





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## Point RH

Le site de DMS Brest compte xxxx actifs en janvier 2021, soit 22 de plus qu'il y a un an. Il reste des postes ouverts, et certains seront fléchés pour les salariés de la micro. La Direction présente une partie des heures supplémentaires, celles tracées dans Chronotime, mais pas celles tracées dans Efficient... Ce serait trop de travail de les présenter aux élus ! Quelle excuse ridicule : si les heures sont tracées pour les salariés, car il faut bien payer ou récupérer les heures sup, pourquoi est-ce si compliqué de donner les chiffres ? Le service paie est surchargé, c'est vrai, mais les salariés et leurs représentants méritent mieux qu'une excuse aussi faible.

## Informations complémentaires sur la création d'une antenne CSS1 à Etelles

Une information complémentaire au projet de transfert du service micro-électronique de Brest à Etelles a été présentée. La CFDT a posé les questions suivantes :

- Le transfert de connaissances est un processus long et il est délicat de conserver la motivation des salariés pour un poste qui va disparaître. Dans ce contexte, quelles sont les actions et organisations prévues pour conserver la motivation des salariés tout au long du transfert de connaissances prévu dans le projet ? → garantie du futur poste pour les salariés impliqués dans le transfert de connaissances
- L'activité de réparation a besoin de la construction d'un environnement de travail basé sur la culture de la réparation, l'expertise et la démarche de recherche de panne. Quelles sont les actions et organisations prévues pour identifier les éléments de cette culture, et transférer les compétences et connaissances correspondantes des salariés de Brest ? → la Direction compte utiliser des PAC et ePAC (transfert de connaissance et compétence à distance...)
- Il y a un risque associé au transfert de l'activité (au regard du service pour le client) de retards liés au transfert de matériels et de difficultés de communication. Quel est l'impact prévu du déménagement de l'activité sur la gestion des urgences ? → pas de réponse Direction
- Qualification pour le spatial : quel est l'impact direct et indirect, pour les autres services et projets de Brest, de la perte de qualification « spatial » en local ? → réponse Direction : pas d'impact et certification pour le « spatial » en fonction du besoin
- Les budgets prévus (100k€ pour le démantèlement + 420k€ pour l'aménagement sur documents Direction) pour la transformation de la salle blanche de Brest ne nous paraissent pas refléter la totalité des coûts. → pas de réponse Direction
- Est-il prévu un budget de dérisquage du transport des bancs de test ? Ces bancs ne sont plus tout jeunes, et pourraient casser au transfert, voire ne pas être transportables. → réponse Direction : pas de budget prévu

Les élus du CSE ont prévu de se rencontrer dans la semaine pour décider de faire une demande d'expertise. La pétition intersyndicale a recueilli 450 signatures et a été remise à la Direction du site. Merci à tous les salariés signataires !





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## Information sur la mise en place de l'accord TSA sur le temps de travail

Depuis la décision de la Direction d'appliquer au 1<sup>er</sup> février les accords de Thales DMS (anciennement TSA) à tous les salariés de DMS en octobre 2020, la Direction a travaillé à présenter les évolutions de statuts à chaque salarié concerné. Et dans TUS, avec les fusions-absorptions successives, il y a un mille-feuille de statuts... Le document (appelé « kit ») a été présenté aux délégués syndicaux le 4 janvier. Puis aux équipes et au management, avec parfois un délai assez court pour choisir son statut TSA (quand il y a le choix).

La dernière semaine de janvier, pour application au 1<sup>er</sup> février !, la Direction a modifié le dispositif prévu pour les salariés au Forfait Horaire Annuel TUS (1690h sur 206 jours)... Après intervention forte de plusieurs OS dont la CFDT, plusieurs réunions avec la Direction ont eu lieu cette semaine, et le délai de réflexion reporté jusqu'à fin février. La CFDT a proposé que les salariés puissent choisir de passer au forfait jour sur 206 jours (régime TUS qui est conservé par certains salariés).

La Direction est aussi encore en retard pour informer les salariés ex-TUS de toutes les dispositions qui s'appliquent à eux dorénavant : badgeage pour les mensuels, gestion des compteurs, horaires d'ouverture et spécificités du vendredi...

*La CFDT constate que la Direction de DMS s'est mise toute seule dans la situation d'appliquer les accords TSA à tous les salariés, avec toutes les subtilités que l'on découvre maintenant. Elle avait 3 ans pour négocier un accord portant sur le temps de travail, et cela était possible à condition de le vouloir !*

### Breaking News : Application des accord TSA pour les Salariés ex-TUS en Forfait Horaire Annuel 206 Jours

La Direction a découvert fin Janvier l'existence des Salariés ex-TUS en Forfait Horaire Annuel 206 jours et l'incompatibilité avec l'accord TSA. Les deux propositions faites alors par la Direction aux salariés n'étaient, pour la CFDT, pas suffisantes. Elle ne leur permettait pas de maintenir leur choix des 206 jours. Après une semaine de discussion, la CFDT a obtenu la possibilité d'ajout d'un 3ème choix : le passage en forfait 206 jours.

FLASH

**Elus et mandatés CFDT à votre service !**

### Vos contacts CFDT

Luc C.-B., secrétaire du CSE ; Véronique Donou, DS  
Guy Lopes, DS ; Florent Gayte, DS Central ; Nicolas Quivoron, DS

Visitez notre site : [www.cfdt-thales.com](http://www.cfdt-thales.com)

Retrouver toute l'actualité CFDT sur notre site internet : <https://www.cfdt-thales.com>

S'engager pour chacun, agir pour tous

